



14ème législature

| | | |
|--|--|--|
| Question N° : 104122 | De M. Yves Jégo (Union des démocrates et indépendants - Seine-et-Marne) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Intérieur | | Ministère attributaire > Intérieur |
| Rubrique >ordre public | Tête d'analyse >sécurité | Analyse > plan Vigipirate. mise en œuvre. |
| Question publiée au JO le : 13/06/2017 Question retirée le : 20/06/2017 (fin de mandat) | | |

Texte de la question

M. Yves Jégo attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de l'intérieur, sur l'accès aux galeries télécom parisiennes qui, sur plus de 45 kilomètres, sont accessibles par des trappes non sécurisées. En période d'attentats terroristes, l'absence de mesures drastiques de sécurité de ces réseaux souterrains lui semble être un risque particulièrement avéré notamment autour du ministère de l'intérieur. Il aimerait savoir quelles dispositions le Gouvernement compte prendre dans le cadre du plan Vigipirate pour garantir que ce réseau soit inaccessible aux personnes non autorisées.